

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2017

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE : ES

Spécialité

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure – COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 15 pages numérotées de 1/15 à 15/15.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 9/15 à 12/15.
- Economie approfondie, pages numérotées de 13/15 à 15/15.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

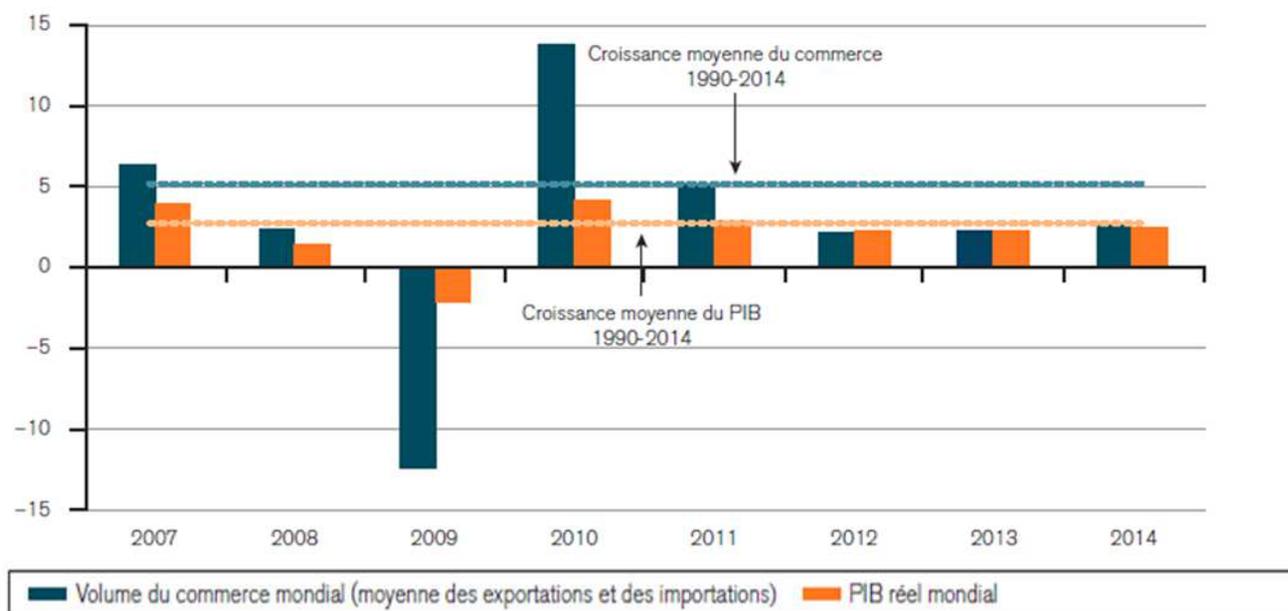
SUJET

Ce sujet comporte trois documents.

Dans quelle mesure le commerce international est-il avantageux ?

DOCUMENT 1

Croissance du commerce mondial des marchandises en volume et du PIB réel (en %)



Source : *Rapport sur le commerce mondial*, OMC, 2015.

DOCUMENT 2

Répartition du commerce de marchandises par grands groupes de produits, dans quelques zones géographiques, en 2014 (en %)

	Produits agricoles		Combustibles et produits des industries extractives ⁽¹⁾		Produits manufacturés ⁽²⁾	
	Exportations	Importations	Exportations	Importations	Exportations	Importations
Amérique du Nord	11,1	6,9	16,7	15,8	67,6	75,0
Europe	10,6	10,5	11,1	18,1	74,8	68,5
Afrique	11,5	15,6	62,9	17,5	21,3	63,6
Asie	6,7	9,0	11,3	27,5	80,0	59,9

Source : D'après *Statistiques du commerce international*, OMC, 2015.

Lecture : Les exportations de produits agricoles de l'Amérique du Nord représentent 11,1 % du total de ses exportations de marchandises en 2014. Les importations de produits agricoles de l'Amérique du Nord représentent 6,9 % du total de ses importations de marchandises en 2014.

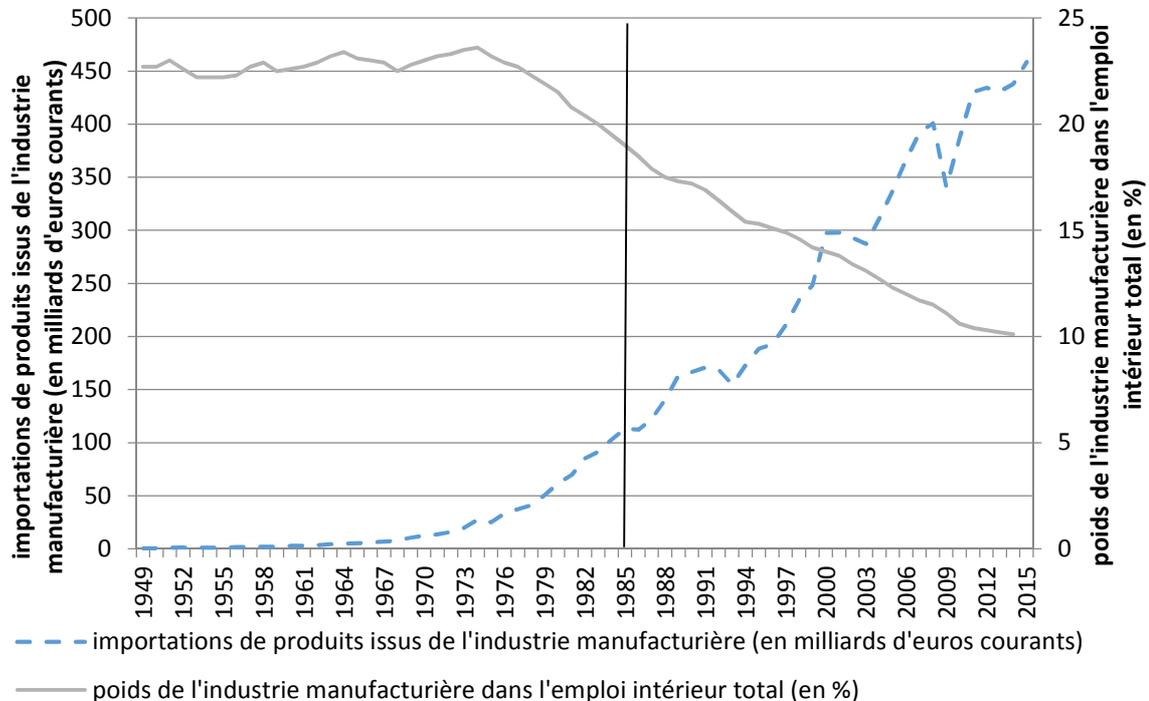
Note : Le total de la part des exportations (ou importations) des produits agricoles, des combustibles et des produits des industries extractives, ainsi que des produits manufacturés dans les exportations (ou importations) totales de marchandises n'est pas égal à 100 car le dernier groupe « autres produits » (or, armes, etc.) ne figure pas dans ce tableau.

⁽¹⁾ Les combustibles et produits des industries extractives comprennent le gaz, le pétrole, les minerais, etc.

⁽²⁾ Les produits manufacturés comprennent les produits chimiques, les équipements de bureau et de télécommunication, les produits de l'industrie automobile, etc.

DOCUMENT 3

Poids de l'industrie manufacturière⁽¹⁾ dans l'emploi intérieur total⁽²⁾ (en %) et importations de produits de l'industrie manufacturière (en milliards d'euros courants) en France



Source : D'après INSEE, 2016.

Lecture : Selon l'INSEE, en France, en 1985, les importations de produits issus de l'industrie manufacturière s'élèvent à environ 110 milliards d'euros courants et les emplois dans l'industrie manufacturière représentent 19 % de l'emploi intérieur total.

⁽¹⁾ Les industries manufacturières sont des industries de transformation des biens : industries alimentaires, fabrication de textiles, industrie pharmaceutique, fabrication de machines et équipements, industrie automobile, etc.

⁽²⁾ Emploi intérieur total, salariés et non-salariés, en nombre d'équivalents temps plein.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Montrez que la fixation des salaires dépend d'autres facteurs que la seule rencontre entre l'offre et la demande sur le marché du travail. (3 points)

2. Montrez en quoi la solidarité organique est facteur de cohésion sociale. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document, puis vous caractériserez la relation entre le niveau de formation et l'insertion professionnelle des jeunes sur le marché du travail.

Principaux statuts et formes d'emploi chez les jeunes sortis du système éducatif en 2010 (en %)

	Non salarié	Salarié				Total
		Emploi à durée indéterminée	Intérim	Contrat aidé ⁽¹⁾	Autre emploi à durée déterminée	
Aucun diplôme	7	15	19	19	40	100
CAP-BEP ⁽²⁾	4	24	17	14	41	100
Baccalauréat	5	24	17	14	40	100
Bac+2 hors santé social	4	27	20	12	37	100
Bac+2/3 santé social	8	33	6	1	52	100
Bac+3/4 hors santé social	4	31	11	8	46	100
Bac+5	5	46	6	3	40	100
Doctorat (Bac +8)	15	28	1	1	55	100
Doctorat santé	27	23	2	1	47	100
Doctorat hors santé	4	32	<1 ⁽³⁾	1	63	100
Ensemble	5	28	15	11	41	100

Champ : ensemble des jeunes sortis du système éducatif en 2010, ayant occupé au moins un emploi au cours de leurs trois premières années de vie active.

Source : CEREQ, 2014.

⁽¹⁾ Contrat aidé : contrat de travail pour lequel l'employeur bénéficie d'aides (subventions, exonérations de cotisations sociales...).

⁽²⁾ CAP : certificat d'aptitude professionnelle ; BEP : brevet d'études professionnelles.

⁽³⁾ Inférieur à 1%. Le total de la ligne n'est pas égal à 100, en raison des arrondis.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte deux documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les conflits sociaux sont un facteur de changement social.

DOCUMENT 1

1936 : La victoire du Front Populaire (Léon Blum) aux élections législatives le 3 mai 1936, entraîne une énorme croissance des effectifs de la CGT⁽¹⁾, une vague de grèves sans précédent, et surtout la signature des "Accords de Matignon" (semaine de 40h sans perte de salaire, congés payés, assurances sociales, conventions collectives). [...]

25-27 mai 1968 : Accords de Grenelle entre les représentants du gouvernement Pompidou, des syndicats et des organisations patronales (augmentation de 25 % du SMIG ⁽²⁾ et de 10 % en moyenne des salaires réels, réduction du temps de travail). Ils prévoient aussi la création de la section syndicale d'entreprise.

27 décembre 1968 : Loi sur la section syndicale d'entreprise. Les syndicats peuvent constituer des sections syndicales et désigner des délégués syndicaux au sein des entreprises. [...]

26 août 1970 : Dix femmes déposent une gerbe "à la femme du soldat inconnu" sous l'Arc de triomphe à Paris. Cette manifestation marque la naissance du Mouvement de libération des femmes (MLF). [...]

17 janvier 1975 : [...] Loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dite "loi Veil", adoptée pour une période de 5 ans. [...]

Octobre 1998 : Le 8, ouverture du débat, à l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi visant à instituer un Pacte civil de solidarité (PACS) accordant un statut aux couples non mariés. Le PACS s'adresse à tous les couples, de sexe différent ou de même sexe. [...]

26 juin 1999 : À Paris, plus de 100 000 personnes défilent pour la Gay Pride dont le mot d'ordre est "pour le PACS et contre l'homophobie." Plusieurs associations réclament la création d'un délit de provocation à la haine homophobe. Le même jour, publication dans "Le Monde" d'un manifeste "pour l'égalité sexuelle", "à la fois entre les sexes et entre les sexualités", associant les "revendications du féminisme et du mouvement homosexuel".

15 novembre 1999 : [...] Loi relative au PACS [...] après décision du Conseil constitutionnel validant la loi sur le PACS tout en apportant des "réserves d'interprétation", notamment sur la notion de "vie commune".

Source : D'après www.vie-publique.fr.

⁽¹⁾ CGT : confédération générale du travail, syndicat de salariés.

⁽²⁾ Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), dénomination du salaire minimum légal en France de 1950 à 1970.

DOCUMENT 2

La perception de l'homosexualité

Question : *Pour vous l'homosexualité, est-ce plutôt...?*

	1986 (%)	1996 (%)	2012 (%)
Une manière comme une autre de vivre sa sexualité	54	67	90
Une perversion sexuelle que l'on doit combattre	16	15	7
Une maladie que l'on doit guérir	25	16	3
Ne se prononcent pas	5	2	-
Total	100	100	100

Champ : Sondages auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus sauf pour l'année 1996 où la population est âgée de 15 ans et plus.

Source : D'après IFOP, 2012.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte un document.

En quoi le régime politique grec est-il un régime parlementaire ?

DOCUMENT

Article 1

1. Le régime politique de la Grèce est celui d'une République Parlementaire.

Article 30

1. Le président de la République est le régulateur du régime politique. Il est élu par la Chambre des députés pour une période de cinq ans, selon les dispositions des articles 32 et 33.

Article 35

1. Aucun acte du président de la République n'est valable ni n'est exécuté sans le contreseing* du ministre compétent, qui par sa seule signature en assume la responsabilité, ni sans sa publication au Journal Officiel.

Article 37

1. Le président de la République nomme le Premier ministre et, sur proposition de ce dernier, nomme et révoque les autres membres du gouvernement et les secrétaires d'État.

2. Est nommé Premier ministre le chef du parti qui dispose à la Chambre des députés de la majorité absolue des sièges. [...]

Article 38

1. Le président de la République met fin aux fonctions du gouvernement si celui-ci démissionne, ainsi que si la Chambre des députés lui retire sa confiance selon l'article 84.

Article 41

1. Le président de la République peut dissoudre la Chambre des députés si deux gouvernements ont démissionné ou ont été désapprouvés par elle, et que sa composition n'assure pas la stabilité gouvernementale.

2. Le président de la République dissout la Chambre des députés sur proposition du gouvernement qui a obtenu un vote de confiance, afin de renouveler le mandat populaire pour faire face à une question nationale d'importance exceptionnelle.

Article 82

1. Le gouvernement détermine et dirige la politique générale du Pays, conformément aux dispositions de la Constitution et des lois.
2. Le Premier ministre assure l'unité du gouvernement et dirige son action, ainsi que celle des services publics en général, en vue de l'application de la politique gouvernementale dans le cadre des lois.

Article 84

1. Le gouvernement doit jouir de la confiance de la Chambre des députés. Dans les quinze jours à compter de la prestation de serment du Premier ministre, le gouvernement est tenu de demander à la Chambre un vote de confiance ; il peut également en faire autant à tout autre moment.
2. La Chambre des députés peut, par une résolution, retirer sa confiance au gouvernement ou à l'un des membres de celui-ci. Une motion de censure ne peut être déposée que six mois après le rejet par la Chambre d'une autre motion de censure.

Source : Constitution de la Grèce, Résolution du 27 mai 2008 de la VIIIe Chambre Révisionnelle.

*contreseing : ici, signature ou validation.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ
Sciences sociales et politiques

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Montrez que la socialisation politique influence les attitudes politiques.

DOCUMENT 1

Partage des opinions politiques entre amis (en %)

« Si vous pensez à l'ensemble de vos amis, diriez-vous ? »	
Que la quasi-totalité d'entre eux partagent les mêmes choix politiques que vous.	12
Qu'une majorité d'entre eux partagent les mêmes choix politiques que vous.	57
Qu'une majorité d'entre eux ne partagent pas les mêmes choix politiques que vous.	23
Que la quasi-totalité d'entre eux ne partagent pas les mêmes choix politiques que vous.	7
Ne se prononce pas.	1

Champ : échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Source : « Famille, amour, amis et politique », Centre d'études de la vie politique française (CEVIPOF), juin 2011.

DOCUMENT 2

Nous avons rencontré des enquêtés dont le peu d'intérêt qu'ils manifestent pour la politique s'explique avant tout par la fragilité des repères dont ils disposent pour comprendre les règles du jeu politique et se positionner sur un axe gauche-droite. [...] Ils ont rarement discuté de politique en famille quand toutefois ils ont grandi avec leurs parents. Leur socialisation politique a donc avant tout pris la forme d'une transmission de l'indifférence. [...]

La scolarité de Coralie s'est [...] arrêtée précocement, en CM2, alors qu'elle venait d'avoir 12 ans. La jeune femme est décontenancée quand on lui montre un axe gauche-droite où elle ne sait pas se placer : « J'y connais rien, moi, là-dessus... Je vois plutôt... rien du tout ! Comment on répond, là-dessus ? Néant ?... J'ai jamais voté donc je peux pas dire... moi, je suis franche ! » (Femme, 43 ans, Grenoble)

Fille d'un ouvrier boulanger, Coralie explique aussi n'avoir jamais parlé de politique avec son père, qu'elle est en conséquence également incapable de positionner politiquement.

Source : « La politique à distance », Céline BRACONNIER, in *Les inaudibles*, Céline BRACONNIER et Nonna MAYER, 2015.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

Comment la dynamique démographique influence-t-elle l'épargne des agents économiques ?

DOCUMENT 1

À tout moment, certains individus épargnent pendant que d'autres dépensent leur épargne (ou, comme le disent les économistes, désépargnent). [...] Les facteurs démographiques, en particulier le taux de croissance de la population, sont des déterminants importants du taux d'épargne global. Le retraité type désépargne, c'est-à-dire qu'il retire son épargne de son compte et, le cas échéant, une partie de ses fonds placés en actions⁽¹⁾ et en obligations⁽²⁾ (pour compléter ses sources principales de revenu, c'est-à-dire sa pension de retraite et les intérêts que lui rapportent ses investissements). Aux États-Unis, le faible taux d'épargne global est une préoccupation importante [...]. Le vieillissement de la population serait, au moins en partie, à l'origine de ce phénomène. Une population dont la croissance est plus lente, comme aux États-Unis, compte plus de personnes âgées et enregistre par conséquent un taux d'épargne global plus faible que les populations à croissance plus rapide, dont le taux de natalité est plus élevé.

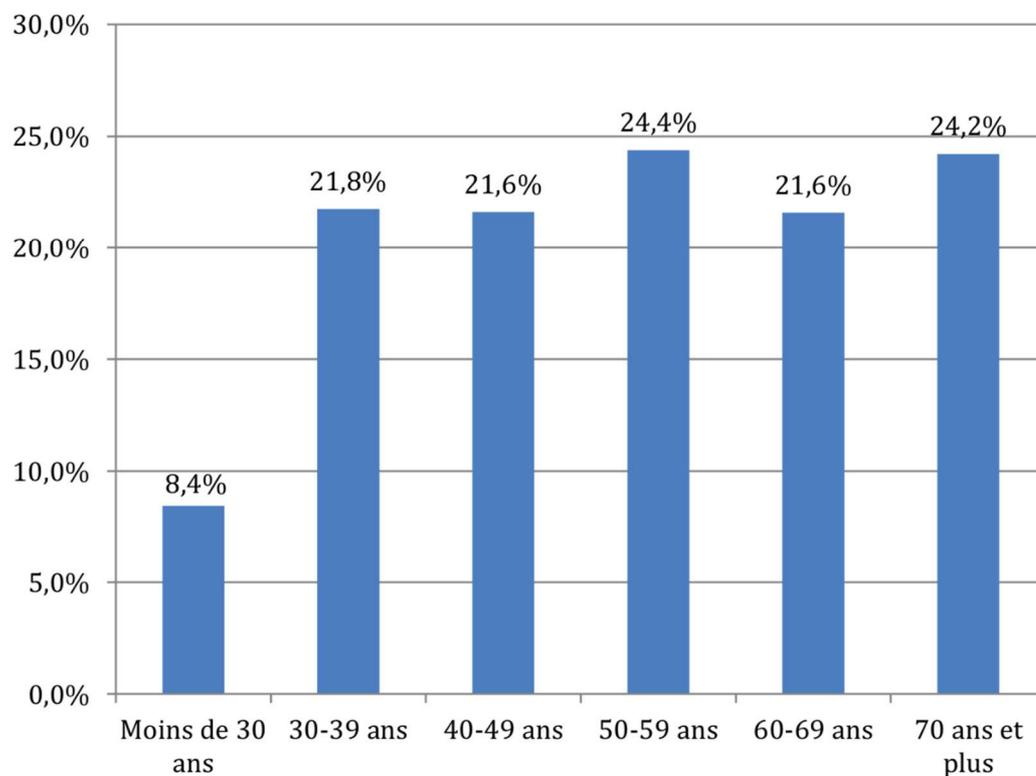
Source : Principes d'économie moderne, Joseph STIGLITZ, Jean-Dominique LAFAY, Carl WALSH, 2014.

⁽¹⁾ action : titre de propriété d'une entreprise.

⁽²⁾ obligation : titre de créance d'une entreprise ou d'un État.

DOCUMENT 2

Taux d'épargne* moyen selon la tranche d'âge de la personne de référence du ménage, en France, en 2011 (en %)



Source : *Rapport du conseil des prélèvements obligatoires*, Béatrice BOUTCHENIK, avril 2015.

* Le taux d'épargne est le rapport entre l'épargne des ménages et le revenu disponible.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

Expliquez le processus de globalisation financière.

DOCUMENT

L'un des phénomènes marquants de l'économie contemporaine est la montée en puissance de la finance internationale dans un contexte de globalisation. La globalisation financière peut être définie comme un processus d'interconnexion des marchés de capitaux aux niveaux national et international, conduisant à l'émergence d'un marché unifié de l'argent à l'échelle planétaire. La globalisation financière s'inscrit dans un processus historique long et complexe, conduisant à la mondialisation de l'économie. Ses causes sont multiples, d'ordre politique, démographique et technologique. [...]

Aujourd'hui, le système financier international est devenu un mégamarché unifié de l'argent, qui se caractérise par une double unité :

- de lieu : les places financières sont interconnectées par les réseaux modernes de communication ;
- de temps : il fonctionne en continu, 24 heures sur 24, successivement sur les places d'Extrême-Orient, d'Europe et d'Amérique du Nord.

La globalisation s'est traduite par un « décloisonnement des marchés », avec l'ouverture des frontières : ouverture externe des marchés nationaux, en premier lieu ; mais également, à l'intérieur de ceux-ci, éclatement des compartiments existants : marché monétaire (argent à court terme), marché financier (capitaux à plus long terme), marché des changes (échanges des monnaies entre elles), marchés à terme... Désormais, l'opérateur qui « investit » (ou emprunte) recherche le meilleur rendement en passant d'un titre à l'autre, d'une monnaie à l'autre ou d'un procédé de couverture⁽¹⁾ à l'autre : de l'obligation en euro à l'action en dollar, de l'action à l'option⁽²⁾... Au total, ces marchés particuliers (financier, change, options...) sont devenus les sous-ensembles d'un marché financier global intégré, lui-même devenu mondial.

Source : « La globalisation financière », Dominique PLIHON, *in Les grandes questions économiques et sociales*, 2013.

⁽¹⁾ Procédé de couverture : garantie prise contre la variation du prix d'un actif.

⁽²⁾ Option : droit d'acheter ou de vendre un actif (une action par exemple), à une date ultérieure.